



Le permis à points a 25 ans!

Le permis à points français a vu le jour le 1er juillet 1992, à une époque où l'on déplorait chaque année plus de 9 000 décès sur les routes de France.

Contenu:

Article du site securite-routiere.gouv.fr

6 juillet 2017

25 ans plus tard, ce mécanisme a pleinement joué son rôle, participant à la baisse de près d'un tiers du nombre de morts sur nos routes.

Depuis son instauration, le système du permis à points a contribué, avec d'autres mesures, à diviser par trois le nombre de personnes tuées sur les routes de France.

L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) estime que près de 86000 vies ont ainsi été épargnées en un quart de siècle, auxquelles il faut également ajouter 7 à 8 fois plus de blessés graves.

Ce système de permis à points incite donc, de façon égalitaire, en particulier grâce aux stages de sensibilisation à la sécurité routière, les conducteurs ne respectant pas les règles à modifier leur comportement sur la route pour ne pas perdre leur droit à conduire.

Contrairement à une idée très répandue, près de 8 Français sur 10 ont aujourd'hui leurs 12 points. Seule une minorité d'entre eux, moins de 1 sur 10, ont perdu tout leur capital de points. La politique de prévention par la sanction de la sécurité routière est donc bien adaptée à la conduite de la majorité des Français.

Dans l'Union européenne, 22 pays sur 27 se sont dotés d'un dispositif similaire.

En savoir plus

Thématique(s):

Evènement

Visibilité du contenu de groupe:

Public - accessible to all site users

[Retour à la liste des actualités](#)
